

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BOBIGNY - 9301 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 27/11/2024 - 42131 - 2023 B 08452 - 843 936 386 - A.J ASCENSEUR

62131

27 NOV. 2024

Certifié conforme à l'original



COMPTES ANNUELS

2021

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

SARL A.J. ASCENSEUR

24 rue de la Mairie
95330 DOMONT

Siret : 84393638600013

Désignation de l'entreprise SARL A.J. ASCENSEUR										Néant ☐	
Adresse de l'entreprise 24 rue de la Mairie 95330 DOMONT											
Numéro SIRET* 8 4 3 9 3 6 3 8 6 0 0 0 1 3											
Durée de l'exercice en nombre de mois* 12						Durée de l'exercice précédent* 12					
Exercice N clos le 31/12/2021											
ACTIF											
				Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3			
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010		012						
		Autres*	014	2 000	016			2 000			
	Immobilisations corporelles*		028	98 885	030	50 486		48 398			
	Immobilisations financières* (1)		040	900	042			900			
	Total I (5)		044	101 785	048	50 486		51 298			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052						
		Marchandises *	060	30 000	062			30 000			
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066						
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	12 450	070			12 450			
		Autres* (3)	072	20 827	074			20 827			
	Valeurs mobilières de placement		080		082						
	Disponibilités		084	19 969	086			19 969			
	Charges constatées d'avance *		092		094						
Total II		096	83 247	098			83 247				
Total général (I + II)		110	185 032	112	50 486		134 545				
PASSIF											
										Exercice N NET I	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120						1 000		
	Écarts de réévaluation		124								
	Réserve légale		126					100			
	Réserves réglementées*		130								
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)		131					108 418			
	Report à nouveau		134								
	Résultat de l'exercice		136					8 075			
	Provisions réglementées		140								
Total I		142					117 593				
Provisions pour risques et charges										Total II	
Total II		154									
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156								
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164								
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166					2 333			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N)		169					14 618			
Produits constatés d'avance		174									
Total III		176					16 952				
Total général (I + II + III)		180					134 545				
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195						
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182		2 946				
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184		3 550				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033 - NOT

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SARL A.J. ASCENSEURNéant ☐Exercice N clos le
31/12/2021**A - RÉSULTAT COMPTABLE**

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		dont export		209		210			
	Production vendue	biens services*	et livraisons		215		214			
			intracommunautaires		217		218	223 765		
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires.)						222			
	Production immobilisée* produits finis et en cours de production						224			
	Subventions d'exploitation reçues						226			
	Autres produits						230			
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)							232	223 765		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)						234	30 000		
	Variation de stocks (marchandises)*						236	(30 000)		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)						238	2 835		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*						240			
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)						242	37 066		
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	1 159			244	1 396		
	Rémunérations du personnel*						250	109 078		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	37 060		
	Dotations aux amortissements*						254	26 954		
	Dotations aux provisions						256			
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger* : 259 ; dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles : 260 ;						262	4		
Total des charges d'exploitation (II)							264	214 396		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							270	9 368		
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers		(III)				280			
	Produits exceptionnels		(IV)				290	3 550		
	Charges financières		(V)				294			
	Charges exceptionnelles	{ dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) : 347 ; dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) : 348 ;	(VI)				300	3 072		
			(VII)				306	1 771		
	Impôts sur les bénéfices*		(VII)				306	1 771		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)							310	8 075		
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	8 075	314				
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318					
	Provisions non déductibles*				322					
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)				324	1 771				
	Divers* dont intérêts excédentaires des cplés-clés d'associés : 247 ; Ecart de valeurs liquidatives sur OPC : 248 ;				330	1 957				
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option (Part des loyers dispensée de réintégration (art 239 sexies B) : 249 ;				251						
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998						
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999						
Dédutions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997					
	Entreprises nouvelles (44. sexies)		986	ZFU (44. octies A)	987		342			
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)		981	JEI (44. sexies A)	989					
	ZRD (44. terdecies)		127	ZRR (44. quindécies)	138					
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies)		991	Investissements outre-mer	344					
	ZFANG (44. quaterdecies)		345	Zone de développement prioritaire (44. septdecies)	993					
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44. sexdecies)		992							
	Dont divers	Créance due au report en arrière du déficit	346	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647		350			
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648					
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies F)	990					
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649					
				Deduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)	641					
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2							352	11 804	354
	Déficit de l'exercice reporté en arrière				356					
Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :						360				
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2							370	11 804	372	

COMPTES ANNUELS

2021

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL A.J. ASCENSEUR

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 134 546 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 8 075 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 12/05/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

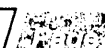
L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles				2 000
Immobilisations corporelles	103 630	2 946	7 691	98 885
Immobilisations financières	900			900
Total		2 946	7 691	101 785
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	28 629	27 809	5 951	50 486
Immobilisations financières				
Total	28 629	27 809	5 951	50 486
ACTIF NET				51 299

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		2 946		2 946
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		2 946		2 946
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		7 691		7 691
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		7 691		7 691

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 34 177 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	900		900
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	12 450	12 450	
Autres	20 827	20 827	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	34 177	33 277	900

Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

Dettes

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 16 952 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 333	2 333		
Dettes fiscales et sociales	14 431	14 431		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	187	187		
Produits constatés d'avance				
Total	16 952	16 952		

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice

(**) Dont envers les associés

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	1 176
Dettes provis. pr congés à payer	6 234
Charges sociales s/congés à payer	2 270
Total	9 679

AJ ASCENSEUR
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 1.000 Euros
Siège social : 24, rue de la Mairie (95530) DOMONT
RCS PONTOISE B 843 936 386

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2022

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle des Associés qui s'est tenue le 30 Juin 2022, au siège social, a approuvé l'affectation des résultats de l'exercice proposé par le Gérant et a voté la résolution suivante

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31/12/2021 s'élevant à 8.075 euros au compte « Autres Réserves ».

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

L'assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende depuis la création de la société.

Certifié conforme à l'original
